

**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU PRESIDENT
ET DES VICE-PRESIDENTS DES CONSEILS D'EXPLOITATION
DE LA REGIE DES EAUX ET DE LA REGIE D'ASSAINISSEMENT**

SYNDICAT MIXTE DE SIOULE ET MORGE

VENDREDI 10 JUILLET 2026 à 10h00 à SAINT PARDoux

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 10 juillet à 10h00, les membres des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge se sont réunis à Saint-Pardoux, à Montepidon, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Syndicat Mixte de Sioule et Morge, Grégory BONNET, le 29 juin 2026.

Etaient présents les membres suivants :

Membres appartenant au Comité syndical :

Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Carmen FUENTES (COM. COM. PLAINE LIMAGNE) ; Laurène LESCURE (SAINT PARDoux) ; Didier MANUBY (Les ANCIZES COMPS) ; Pierre MONTEIL (SAINT ELOY LES MINES) ; Alexis RENARD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Monique ROUSSET (SAINT GERVAIS D'Auvergne).

Membres n'appartenant pas au Comité Syndical : Michèle BARBECOT.

Excusés :

Membres appartenant au Comité syndical :

Elie CHAFFRAIX (LA CELLETTE) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Luc PORTE (JOZERAND) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Damien RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS).

Membres n'appartenant pas au Comité Syndical : Michel PAQUET.

Nombre de membres : en exercice : 20

Présents : 12 Pouvoirs : 0

Votants : 12

Quorum : oui.

Monsieur Alexis RENARD a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Election du Président

Il est rappelé que selon les statuts des régies (article 7.2), le Conseil d'Exploitation de chaque régie élit en son sein son Président et deux Vice-Présidents.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le candidat le plus âgé est élu.

Le Président du Conseil d'Exploitation arrête l'ordre du jour des séances et il préside les séances. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par un Vice-Président.

Les fonctions de Président et de Vice-Président du Conseil d'Exploitation sont gratuites.

Recueil des candidatures pour l'élection du Président :

Le Président du Syndicat de Sioule et Morge, Grégory BONNET, propose sa candidature pour la présidence des deux Conseils d'Exploitation.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de délégués présents : 12
- b. Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote (abstentions) : 0
- c. Nombre de suffrages blancs (art. L65 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L66 du Code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés (a – b – c – d) : 10
- f. Majorité absolue : 6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Grégory BONNET	10	Dix

Proclamation de l'élection du Président des Conseils d'Exploitation :

M Grégory BONNET est proclamé Président des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge et il est immédiatement installé.

Election des deux Vice-Présidents

Les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président, au scrutin secret, uninominal à trois tours, à la majorité absolue.

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT :

Grégory BONNET, Président, propose la candidature de Luc CAILLOUX.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de délégués présents : 12
- b. Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote (abstentions) : 0
- c. Nombre de suffrages blancs (art. L65 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L66 du Code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés (a – b – c – d) : 11
- f. Majorité absolue : 6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Luc CAILLOUX	11	Onze

Proclamation de l'élection du Premier Vice-Président :

M Luc CAILLOUX est proclamé 1^{er} Vice-Président des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge et il est immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT :

Grégory BONNET, Président, propose la candidature de Pierre MONTEIL.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de délégués présents : 12
- b. Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote (abstentions) : 0
- c. Nombre de suffrages blancs (art. L65 du Code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L66 du Code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés (a – b – c – d) : 11
- f. Majorité absolue : 6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pierre MONTEIL	11	Onze

Proclamation de l'élection du Deuxième Vice-Président :

M. Pierre MONTEIL est proclamé 2^{ème} Vice-Président des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge et il est immédiatement installé.

Observations et réclamations

Le présent procès-verbal, dressé et clos le vendredi 10 juillet 2026 à 12h00 est, après lecture, signé par le Président et le secrétaire.

Le Président : M. Grégory BONNET	
Le secrétaire de séance : M. Alexis RENARD	

